

BELFORT Municipaux

La gestion des œuvres sociales devrait être externalisée à partir du 1^{er} janvier prochain

L'information, avec plusieurs versions, circule parmi le personnel de la Ville et du Grand Belfort. Des mails entre municipaux annoncent la disparition du comité des œuvres sociales (COS) de Belfort au 31 décembre prochain. Renseignements pris, ce qui se prépare est le retrait de la gestion, par les syndicats, des œuvres sociales des municipaux belfortains, qui seront confiées à un prestataire externe.

Décision critiquée par l'opposition

La décision devrait être présentée au prochain comité technique du comité des œuvres sociales, qui concerne le personnel de la Ville de Belfort, du Grand Belfort et du CCAS.

Jacqueline Guiot, conseillère municipale d'opposition (Génération.S) confirme et critique cette décision : « Depuis quarante ans, les équipes du COS œuvrent pour les attributions sociales au personnel, avec des critères de répartition en toute transparence et ce travail est reconnu et salué par tous. Ce que le maire remet en cause aujourd'hui n'est donc

pas une mauvaise gestion du COS mais sa gouvernance par les syndicats qui constitue une des dernières entraves à son absolutisme. Doit-on être étonné qu'un maire de droite fasse une politique de droite ? Non, mais ce type de comportement est bien loin de l'idée partagée, toutes tendances confondues, de respect et de développement de la démocratie », déclare M^{me} Guiot.

Au conseil municipal en octobre

Joint samedi après-midi, Damien Meslot confirme lui aussi : « Le point est à l'ordre du jour du comité technique paritaire de fin septembre et devrait être présenté au conseil municipal du 1^{er} octobre pour une application au 1^{er} janvier prochain. » Le maire de Belfort met en avant des divergences syndicales, avançant que « la CFDT ne siège plus au sein du COS après la courte victoire de la CGT aux dernières élections ».

Le maire estime qu'une gestion du CE par le CNAS (comité national d'action sociale) présenterait un « meilleur rapport qualité-prix ». « Les prix que peut



Le COS concerne le personnel de Belfort, du Grand Belfort et du CCAS.

Photo ER/Michael DESPREZ

obtenir une entité de cette taille, avec 2,5 millions d'adhérents, est sans rapport avec ce que peut avoir un petit CE local », dit-il en soulignant que la communauté de communes du Sud Territoire et le conseil départemental font déjà gérer leurs œuvres sociales par le CNAS. « Or lorsque cette gestion a été confiée au CNAS, le conseil général du Territoire de Belfort était de gauche, me semble-t-il », glisse Damien Meslot.

Philippe PIOT

BELFORT Sénatoriales

Marie-Laure Duchanoy, candidate pour le RN

Marie-Laure Duchanoy, 49 ans, déléguée départementale du Rassemblement national (RN), est candidate à l'élection sénatoriale du 27 septembre prochain dans le Territoire de Belfort. C'est la première fois qu'elle participera à une élection. Son suppléant est Jean Receveur, 73 ans, retraité.

Se présentant comme une « candidate localiste », elle se propose de défendre les « territoires périphériques, oubliés de la République » en demandant un « rééquilibrage territorial ». « Le Territoire de Belfort est l'on peut dire, un département rural, exception faite de la ville de Belfort, concentrant une grande partie des maux de notre société (mondialisation, désindustrialisation, fracture numérique, désertification, perte de services publics...). Le Rassemblement national veut entamer la révolution de la proximité, notamment en redonnant du pouvoir aux communes, largement affaiblies par des réformes territoriales ne faisant que consolider les grandes collectivités » avance-t-elle.

Elle estime que le Sénat, « dirigé majoritairement par des élus LR dont certains cherchaient récem-



Marie-Laure Duchanoy (RN).

Photo ER/Philippe PIOT

ment à être recyclés lors des remaniements ministériels, n'a offert que trop peu de résistance au gouvernement Macron ». Le RN prône un rééquilibrage institutionnel (retour de compétences aux maires), financier (rétablissement de ressources propres pour les communes), économique et démographique (avantages fiscaux pour les zones rurales).

Lors de sa dernière participation aux sénatoriales de 2014 dans le Territoire de Belfort, le FN avait obtenu 6 voix (1,63%).

Ph.P.

Nouvelle Audi A3 Sportback

À partir de **290€** par mois⁽¹⁾
1^{er} loyer de 3 000 €

Portes ouvertes ce Dimanche 13 septembre

Location longue durée sur 36 mois et 45 000 km avec Garantie(2), Entretien plus(3) et Assistance inclus. 1^{er} loyer de 3 000 € et 35 loyers de 290 €. Offre valable du 1^{er} septembre au 30 novembre 2020. (1) Exemple pour une Audi A3 30 TDI BVM 6 avec option incluse dans les loyers : 1 an de garantie supplémentaire. Modèle présenté : Audi A3 35 TFSI BVM 6 Design Luxe avec options incluses dans les loyers : peinture métallisée, jantes en alliage léger Audi Sport, structure 5 bras en Y, Gris Titane mat, tournées brillant, suspension sport, phares Matrix Led et 1 an de garantie supplémentaire, 1^{er} loyer de 4 900 € et 35 loyers de 609 € en location longue durée sur 36 mois et pour 45 000 km maximum, hors assurances facultatives. (2) Garantie 2 ans + 1 an de garantie supplémentaire incluse. Offre réservée aux particuliers et valable chez tous les Distributeurs présentant ce financement, dans la limite des stocks disponibles pour toute commande du 01/09 au 30/11/2020, sous réserve d'acceptation du dossier par VOLKSWAGEN BANK GMBH - SARL de droit allemand - Capital social : € 318 279 200 - Siège social : Braunschweig (Allemagne) - RC/HRB Braunschweig : 1819 - Intermédiaire d'assurance européen : D-HNQM-UQ9MO-22 (www.arias.fr) - Succursale France : Bâtiment Ellipse, 15 avenue de la Demi-Lune - 95700 Roissy-en-France - RCS Pontoise : 451 618 904 - Administration et adresse postale : 11, avenue de Boursonne - B.P. 61 - 02601 Villers-Cotterêts Cedex. (3) Entretien plus obligatoire souscrit auprès de Volkswagen Bank GmbH, détail et limites prévues dans les conditions générales, disponibles sur demande auprès de votre Distributeur. Volkswagen Group France, SA au capital de 198 502 510€, 11 avenue de Boursonne Villers-Cotterêts, RCS Soissons 832 277 370. Publicité diffusée par le concessionnaire enregistré à l'Orias sous le n°07030725, en qualité d'intermédiaire en opération de banque à titre non-exclusif de Volkswagen Bank. Gamme Audi A3 (hors S3 et RS 3) : consommation en cycle mixte (l/100 km) min - max : WLTP : 4,3 - 6,4. Rejets de CO2 (g/km) min - max : WLTP : 112 - 145. « Tarif » au 05/03/2020 avec mise à jour le 18/06/2020. À partir du 1^{er} septembre 2017, certains véhicules neufs sont réceptionnés sur la base de la procédure d'essai harmonisée au niveau mondial pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai plus réaliste permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO2. À partir du 1^{er} septembre 2018, la procédure WLTP remplace complètement le nouveau cycle européen de conduite (NEDC), procédure d'essai utilisée précédemment. Les conditions d'essai étant plus réalistes, la consommation de carburant et les émissions de CO2 mesurées selon la procédure WLTP sont, dans de nombreux cas, plus élevées que celles mesurées selon la procédure NEDC.

Groupe Espace 3000 - www.audi-espace3000.fr

Belfort ZAC de la Justice Rue René Cassin - A36 Sortie 13 03 845 845 90	Besançon ZAC Chateaufarine Rue Joachim Du Bellay 03 81 41 28 28	Pontarlier 27 rue de la libération 25300 Pontarlier 03 81 39 17 13	Vesoul ZAC Technologia Rue Victor Dolle 03 84 97 10 10
---	---	--	--